



Société civile sous la forme
d'une société en commandite par actions
Siège de la société:
Philipssite 5 bte 10, 3001 Leuven
RPM Leuven 0464.965.639

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de KBC Ancora SCA se tiendra le **vendredi 29 octobre 2010** à **15.00 heures**, en l'auditorium Terra du Brabant, Brabantlaan 1, 3001 Leuven.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

- I. Communication du rapport annuel sur 2009-2010 par le gérant statutaire
- II. Communication du rapport du commissaire sur les comptes annuels 2009-2010
- III. Questions
- IV. Proposition d'approbation des comptes annuels au 30 juin 2010 et de la proposition d'affectation du résultat
- V. Proposition d'accorder décharge au gérant statutaire et au commissaire
- VI. Divers

Pour assister à l'Assemblée Générale, les détenteurs d'actions au porteur et les détenteurs d'actions dématérialisées doivent déposer leurs actions respectivement l'attestation établie par le teneur de comptes agréé ou par l'organisme de liquidation au moins cinq jours avant la réunion, soit au plus tard le vendredi 22 octobre 2010¹, auprès d'une agence de KBC Bank ou de CBC Banque. Les détenteurs d'actions nominatives doivent, dans les mêmes délais, faire part par écrit de leur intention d'assister à la réunion. Ils doivent indiquer le nombre d'actions avec lequel ils participeront au vote.

Les actionnaires sont aimablement priés de se présenter au plus tard à **14.45 h** en vue de la signature de la liste des présences.

ALMANCORA SOCIETE DE GESTION SA,
gérant statutaire, représenté par son représentant permanent,
Franky Depickere

* * * * *

¹ Ou, si l'agence bancaire concernée est ouverte le samedi, le 23 octobre 2010 au plus tard.